

CHAPITRE XXIV.—INSTRUCTION PUBLIQUE ET RECHERCHES*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
ARTICLE SPÉCIAL—PROGRÈS RÉCENTS DANS LE DOMAINE DE L'INSTRUCTION AU CANADA.....	891	Sous-section 2. Ecoles privées.....	905
SECTION 1. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR.....	899	Sous-section 3. Instruction supérieure...	905
Sous-section 1. Ecoles sous contrôle provincial.....	900	SECTION 2. RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES AU CANADA.....	911
		SECTION 3. BIBLIOTHÈQUES.....	911
		SECTION 4. MUSÉES ET BEAUX-ARTS AU CANADA.....	916

PROGRÈS RÉCENTS DANS LE DOMAINE DE L'INSTRUCTION AU CANADA

La guerre actuelle a porté à son point culminant le conflit entre le système démocratique et le système totalitaire de contrôle politique. A la démocratie, il incombe d'affronter ce défi et de fournir un système d'éducation qui donnera à l'individu le concept de sa responsabilité comme citoyen, dans le fonctionnement heureux du gouvernement représentatif. Les autorités de l'enseignement et les instituteurs canadiens ont déjà coordonné leurs forces pour faire face à ce défi. Au cours des quelques dernières années, les chefs de file du progrès de l'enseignement au Canada ont fait des efforts constructifs pour reviser et revivifier les méthodes éducationnelles au Canada.

Avant le XXe siècle, il n'y avait que deux organismes pédagogiques dont le champ d'action s'étendait à tout le Dominion; au cours des deux décennies depuis la guerre de 1914-18, plus de douze ont vu le jour et chacun, à sa façon, a aidé à créer une perspective nationale plus vaste en matière d'éducation. A la p. 1020 de l'Annuaire de 1938, il y a une énumération des plus grands organismes qui ont collaboré à établir un tel point de vue et fourni les moyens propres à l'échange de buts et d'intentions et à la discussion des méthodes à adopter. Le Conseil Canadien de l'Education Civique, établi en novembre 1940, a pour objectif un effort conjoint, de la part des autorités provinciales de l'enseignement et des instituteurs, en vue de formuler un programme d'activités et d'études à l'usage des écoles canadiennes qui enseignera à la jeunesse la véritable signification du civisme démocratique.

Les pages suivantes renferment une brève description des récents changements dans les méthodes éducationnelles au Canada. Bien que ces changements aient été inaugurés par des autorités distinctes, on ne peut se tromper sur leur similitude.

Enseignement primaire, secondaire et supérieur

Décentralisation du contrôle administratif.—La constitution du Canada stipule que les gouvernements provinciaux ont un contrôle autonome sur l'enseignement officiel. Le Dominion a certaines responsabilités en matière de protection des droits des groupes minoritaires et pourvoit aux écoles séparées pour la conservation

* Préfacé ou révisé, à moins d'indications contraires, par J. E. Robbins, M.A., Ph.D., chef, Branche de la Statistique de l'Education, Bureau Fédéral de la Statistique. Cette branche s'occupe de la compilation et de la publication de données comparables concernant les maisons d'enseignement de tout le Canada et collabore à cette fin avec les ministères provinciaux de l'Instruction Publique. Une liste des publications de cette branche paraît aux chapitres XXVIII, section 1, sous "Instruction Publique".